

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00550

**VOTE DES TARIFS 2023 POUR L'ACCES AUX PARKINGS EN OUVRAGE -
BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 01 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 63
Nombre de pouvoirs : 24
Nombre de voix : 87

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,
M. François DRIOL, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS,
M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA,
Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER,
Mme Nadia SEMACHE, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221208-D20220055010

Date de mise en ligne : 21 décembre 2022

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Gilles BOUDARD,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Julien VASSAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET,
M. Christophe CHALAND, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIEMI,
Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Véronique FALZONE,
M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Christian JOUVE, M. Claude LIOGIER, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE,
M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022

**VOTE DES TARIFS 2023 POUR L'ACCES AUX PARKINGS EN OUVRAGE -
BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT**

Par arrêté du 10 août 2015 et arrêté du 24 décembre 2015, Monsieur le Préfet de la Loire a modifié les statuts de Saint-Etienne-Métropole en y incluant notamment la compétence « Stationnement en ouvrage ».

Les sites de Saint-Chamond (parkings Liberté et de la Gare) et de Saint-Etienne (parkings du Clapier et des Ursules) sont désormais de compétence communautaire. Les tarifs sont donc votés annuellement par Saint-Etienne-Métropole.

Il convient donc de délibérer pour décider des tarifs à appliquer pour l'année 2023 sur les parcs de stationnement en régie communautaire.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les tarifs à appliquer pour l'année 2023 sur les parcs de stationnement en régie communautaire conformément à la grille tarifaire ci-jointe,**
- **la recette correspondante sera perçue au chapitre "recettes de fonctionnement" du budget annexe "Parcs et Aires de Stationnement de Saint-Etienne Métropole" de l'exercice 2023.**

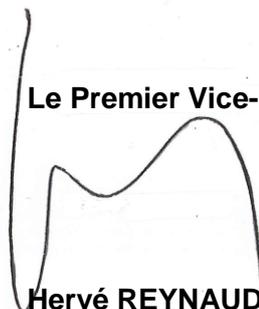
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD

Annexe : Grille tarifaire des parcs en régie métropolitaine – Année 2023

Tarifs en € TTC	Ursules (St Etienne) (au 1/01/2023)
Tarifs jour du dimanche au vendredi de 9h00 à 19h00	
Chaque tranche de 15 minutes dans la limite de 5 heures	0,70 €
Chaque tranche de 15 minutes au-delà de 5 heures	0,60 €
Plafonnement pour la période	20,00 €
Tarifs jour du samedi de 9h00 à 19h00	
15 minutes	0,70 €
30 minutes	1,40 €
45 minutes	2,10 €
1h00	2,80 €
1h15	2,80 €
1h30	2,80 €
1h45	2,80 €
2h00	2,80 €
2h15	2,80 €
2h30	2,80 €
2h45	2,80 €
3h00	2,80 €
Chaque tranche supplémentaire de 15 minutes dans la limite de 7 heures	0,70 €
Chaque tranche de 15 minutes au-delà de 7 heures	0,60 €
Plafonnement pour la période	20,00 €
Soirée/nuît de 19h00 à 9h00 *	
Chaque tranche de 15 minutes	0,70 €
Plafonnement pour la période	3,00 €
Abonnements	
Mensuel auto	67,50 €
Mensuel moto	33,50 €
Accords commerciaux	
Ticket forain	4,70 €
Ticket forain (lot de 10)	47,00 €
Ticket 1h « Administrations - grands comptes » (lot de 100)	110,00 €

* tarif appliqué pour tout stationnement effectué entre 19h et 9h, quelle que soit l'heure d'entrée et de sortie du parc

Tarifs en € TTC	Clavier (St Etienne) (au 1/01/2023)
Tarifs jour du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00	
Chaque tranche de 15 minutes	0,10 €
Plafonnement pour la période	4,00 €
Tarifs jour du samedi de 9h00 à 19h00	
15 minutes	0,10 €
30 minutes	0,20 €
45 minutes	0,30 €
1h00	0,40 €
1h15	0,40 €
1h30	0,40 €
1h45	0,40 €
2h00	0,40 €
2h15	0,40 €
2h30	0,40 €
2h45	0,40 €
3h00	0,40 €
Chaque tranche supplémentaire de 15 minutes	0,10 €
Plafonnement pour la période	2,80 €
Soirée/nuite de 19h00 à 9h00 (*)	
Chaque tranche de 15 minutes	0,10 €
Plafonnement pour la période	3,00 €
Dimanche et jours fériés de 0h00 à minuit	
Chaque tranche de 15 minutes	0,00 €
Abonnements	
Hebdomadaire	14,00 €
Mensuel	39,20 €
Annuel	392,00 €

Tarifs en € TTC	Liberté (St Chamond) (au 1/01/2023)
Tarifs jour du lundi au samedi de 8h00 à 19h00	
Première heure	0,00 €
Chaque tranche supplémentaire de 15 minutes	0,40 €
Gratuit en dehors de ces jours et horaires, ainsi que les jours fériés	

Tarifs en € TTC	Gare (St Chamond) (au 1/01/2023)
Tarifs jour du lundi au samedi de 8h00 à 19h00	
Première heure	0,00 €
Chaque tranche supplémentaire de 15 minutes	0,40 €
Gratuit en dehors de ces jours et horaires, ainsi que les jours fériés	